

Safran Ventilation Systems

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Safran Ventilation Systems

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Safran Ventilation Systems,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Safran Ventilation Systems relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 5 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Baptiste Bouhier

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 258 316 euros

Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac

710 802 547 R.C.S. Toulouse.

COMPTES DE L'EXERCICE 2022

1.1 BILAN (en euros)

ACTIF au 31 décembre	2022			2021
	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	1 752 885	1 751 270	1 616	18 838
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits & valeurs similaires	44 319	44 319	-	-
Fonds commercial (1)	0	0	-	-
Autres	1 708 566	1 706 951	1 616	18 838
Immobilisations corporelles	25 268 077	19 266 543	6 001 533	6 512 138
Terrains	157 594	-	157 594	157 594
Constructions	6 558 003	4 209 447	2 348 557	2 602 451
Installations techniques, matériel & outillage industriels	17 043 406	14 312 138	2 731 268	3 011 842
Autres	794 409	744 959	49 450	95 228
Immobilisations corporelles en cours	714 664	-	714 664	645 022
Avances & acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières (2)	51 539	-	51 539	51 539
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	51 539	-	51 539	51 539
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 072 501	21 017 813	6 054 688	6 582 515
Stocks & en cours	23 163 912	3 205 041	19 958 871	17 685 511
Matières premières & autres approvisionnements	11 478 631	2 564 033	8 914 598	9 708 461
En-cours production (biens & services)	8 717 038	-	8 717 038	5 353 577
Produits intermédiaires & finis	2 968 243	641 008	2 327 235	2 623 473
Avances & acomptes versés sur commandes	496 658	-	496 658	174 765
Créances (3)	25 347 474	70 682	25 276 792	18 937 168
Créances clients & comptes rattachés	19 194 279	70 682	19 123 597	13 394 014
Autres créances d'exploitation	6 153 196	-	6 153 196	5 455 768
Créances diverses	-	-	-	87 386
Actions propres	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	762	-	762	762
Disponibilités	30 804 888	-	30 804 888	22 370 379
Charges constatées d'avance (3)	10 761	-	10 761	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	79 824 456	3 275 723	76 548 733	59 168 586
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	106 896 957	24 293 536	82 603 421	65 751 100
(1) Dont droit au bail	-	-	-	-
(2) Dont à moins d'un an	-	-	-	-
(3) Dont à plus d'un an	-	-	-	-

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

PASSIF au 31 décembre	2022	2021
	Montants nets	Montants nets
Capital	1 258 316	1 258 316
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 749 897	4 749 897
Ecart de réévaluation		
Réserves	150 638	150 638
Réserve légale	150 638	150 638
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres	-	-
Report à nouveau	6 549 026	6 252 712
Résultat de l'exercice	13 869 601	10 399 714
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
CAPITAUX PROPRES	26 577 478	22 811 277
Provisions pour risques	16 652 720	13 990 190
Provisions pour charges	3 829 712	4 057 899
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 482 432	18 048 088
Dettes financières	-	74
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Banques créditrices	-	74
Intérêts courus sur banques créditrices et crédits de caisse	-	-
Concours courants bancaires	-	-
Emprunts & dettes financières divers	-	-
Dettes d'exploitation & diverses	28 840 762	20 161 177
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 660 748	1 691 220
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	14 437 910	10 449 758
Dettes fiscales & sociales	8 167 984	6 443 745
Autres dettes d'exploitation	81 347	128 590
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales (Impôt sur les sociétés)	-	-
Autres dettes diverses	3 492 772	1 447 864
Produits constatés d'avance	6 702 749	4 730 484
TOTAL DES DETTES (1)	35 543 511	24 891 735
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	82 603 421	65 751 100
(1) Dont à plus d'un an (dont dettes financières)	-	74
Dont à moins d'un an	35 543 511	24 891 661

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

1.2 COMPTE DE RESULTAT (en euros)

	2022		2021
	Montants	Totaux partiels	
Production vendue		97 870 245	72 943 813
Ventes de produits fabriqués	95 012 805		71 316 030
Prestations de services	2 857 440		1 627 783
Montant net du chiffre d'affaires		97 870 245	72 943 813
Production stockée		15 175 540	243 691
En cours de production de biens	2 073 224		1 889 872
En cours de production de services			
Produits finis	13 102 316		-1 646 181
Production immobilisée			
Production de l'exercice		113 045 785	73 187 504
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		65 901 715	41 417 531
Achats stockés matières premières, sous-traitance industrielle et autres	33 652 458		25 361 068
Achats stockés matières premières & sous-traitance industrielle			
Achats stockés marchandises	3 403 196		2 655 987
Achats stockés autres approvisionnements	243 461		184 109
Variations stocks matières premières & approvisionnements	12 955 672		1 111 415
Achats de sous traitance industrielle			
Achats non stockés matières & fournitures & services extérieur	994 679		863 861
Services extérieurs :	14 652 249		11 241 091
- Personnel extérieur	1 005 524		668 668
- Loyer crédit-bail mobilier			
- Loyer crédit-bail immobilier			
- Autres	13 646 726		10 572 424
Valeur ajoutée		47 144 070	31 769 972
Subventions d'exploitation	443 244	443 244	22 797
Impôts et taxes & versements assimilés		1 156 655	902 942
Sur rémunérations	421 364		383 336
Autres	735 292		519 606
Charges de personnel		24 063 145	20 981 929
Salaires & appointements	15 400 287		14 974 598
Charges sociales	8 662 858		6 007 331
Excédent brut d'exploitation		22 367 514	9 907 899
Reprise sur provisions & amortissements	5 847 948	5 847 948	9 231 562
Transferts de charges d'exploitation	501 631	501 631	822 192
Autres produits	791 692	791 692	800 447
Dotations aux amortissements & provisions		9 475 784	8 044 555
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 602 516		1 810 359
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions	500 969		833 859
Pour risques & charges : dotations aux provisions	7 372 300		5 400 336
Autres charges	383 213	383 213	237 474
Résultat d'exploitation		19 649 787	12 480 071

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

	(en euros)		
	2 022		2021
	Montants	Totaux partiels	Montants nets
<i>Report</i>		19 649 787	12 480 071
Produits financiers		163 055	1 592 491
De participations			
D'autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts & produits assimilés	163 055		1 592 491
Reprises sur provisions & transferts de charges financières			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières		46 406	32 156
Dotations aux amortissements & provisions	40 000		22 000
Intérêts & charges assimilés	6 406		10 156
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Résultat financier		116 648	1 560 335
Résultat courant avant impôt		19 766 435	14 040 406
Produits exceptionnels		40 756	45 925
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	40 756		45 925
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Produits de cessions d'éléments d'actif			
Subventions d'investissements virées au résultat			
Autres			
Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles		148 680	4 192
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 030		320
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Valeur comptable des éléments immobilisés & financiers cédés	102 650		3 872
Autres			
Dotations aux amortissements & provisions			
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux amortissements & autres provisions			
Résultat exceptionnel		-107 924	41 733
Résultat avant impôt & participation		19 658 511	14 082 139
Participation des salariés	1 361 297	1 361 297	1 252 296
Impôt sur les sociétés	4 427 613	4 427 613	2 430 130
Dotations I.S. sociétés intégrées			
Reprises I.S. sociétés intégrées			
Résultat de l'exercice		13 869 601	10 399 714
Plus-values ou moins-values de cessions comprises dans le résultat exceptionnel			
Produits de cessions d'éléments de l'actif			
- Sur immobilisations incorporelles			
- Sur immobilisations corporelles			
- Sur immobilisations financières			

SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.258.316 euros

Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac

710 802 547 R.C.S. Toulouse

***ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
DE LA SOCIETE SAFRAN VENTILATION SYSTEMS***

1. SITUATION AU REGARD DES EVENEMENTS 2022

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Cependant, la reprise de l'activité s'est renforcée mois après mois et le trafic aérien a progressé dans la plupart des régions du monde à l'exception de l'Asie. Les avionneurs ont réenclenché une montée en cadence des avions court moyen-courriers.

Au regard des incertitudes que Safran Ventilation Systems a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

1.1 CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022 et a affecté les activités de Safran Ventilation Systems.

Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, Safran Ventilation Systems a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie et a arrêté l'activité de ses co-entreprises industrielles en Russie et avec ses partenaires russes.

Les activités commerciales les plus impactées sont les suivantes :

- La fourniture de moteurs, d'équipements et de services d'après-vente pour le programme régional Sukhoi SuperJet100, pour le programme IRKUT MC21
- Les activités de services pour les ventilateurs de l'A320 opérés par les compagnies aériennes russes ;

Les impacts de la crise russo-ukrainienne ont affecté l'activité de Safran Ventilation Systems pour un montant de 2,8 M€ en moins sur les ventes.

Safran Ventilation Systems n'est pas exposé dans son bilan à des actifs qui seraient relatifs à des contreparties Russes ou Ukrainiennes.

1.2 INFLATION ET HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement. La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif

2. CONTINUITE D'EXPLOITATION ET LIQUIDITES

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 REFERENTIEL APPLIQUE

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1^{er} janvier 2022).

Les observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de la crise russo-ukrainienne ont été appliquées dans les comptes de la société.

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations créées par l'entreprise sont comptabilisées au coût de production.

A partir du 1er janvier 2007, l'intégralité des frais de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de recherche sont maintenus dans les charges de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes et durées suivants :

- Licence : linéaire, 3 ans.
- Logiciels : linéaire, 1 à 3 ans.
- Constructions : linéaire, 20 à 35 ans.
- Agencements et installations : linéaire, 10 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : linéaire, 5 ans.
- Matériel de transport : linéaire, 4 ans.
- Matériel et mobilier de bureau : linéaire, 5 à 10 ans.

Lorsqu'un amortissement sur une durée plus courte ou un amortissement dégressif sont admis fiscalement, un amortissement dérogatoire est constaté au passif.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée.

Le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'est élevé à 8 292 milliers d'euros.

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4 DEPRECIATION DES ACTIFS

Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation pour déterminer la valeur recouvrable de cet actif.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur actuelle d'un actif pris de façon isolée, les immobilisations sont regroupées en fonction de leur rattachement à des programmes, projets ou familles de produits.

3.5 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Ils sont

valorisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de production hors frais financiers.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

3.6 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La Société a renforcé le suivi de ses risques clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs. Dans le contexte de crise mondiale une attention particulière a été apportée aux compagnies aériennes et notamment à celles ayant annoncé des plans de restructuration.

Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire...) ont été provisionnés au cas par cas.

3.7 DISPONIBILITES

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société.

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

3.8 FAITS GENERATEURS DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires des biens vendus (produits finis première monte, pièces détachées, rechanges, pièces réparées,) est constaté à la livraison du bien.

Le chiffre d'affaires lié à des activités de développement est constaté à l'avancement des travaux effectués.

Le chiffre d'affaires lié à des contrats à l'heure de vol est constaté à l'avancement des coûts.

3.9 OPERATIONS EN DEVISES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'un court couvert communiqué par Safran (appelé « cours couvert standard »), l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats est

converti en euro à ce cours. Par ailleurs, les avances versées et reçues sont valorisées au cours couvert standard de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par Safran :

- les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le résultat.

- l'écart éventuel entre le cours couvert standard de la date de transaction et le cours couvert de la date d'encaissement, appliqué à la position nette clients/fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.

Pour les devises qui ne font pas l'objet d'une couverture Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif, et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

Les provisions en devises sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.

3.10 CONTRATS LONG TERME

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, selon les unités d'œuvres utilisées ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Le cout des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux couts estimés à terminaison.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des couts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieur aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice.

3.11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.

Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

3.12 RETRAITE ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

- ✓ Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise,
- ✓ Le personnel cadre bénéficie par ailleurs de régimes complémentaires à cotisations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC modifiée le 5 Novembre 2021 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. La société a retenu comme méthode celle introduite par l'IFRIC IC. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuair indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

Conformément à cette méthode, la société a reconnu dans le résultat de cette année une charge de 34k€ au titre de l'amortissement de l'excédent d'écart actuariel.

4. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE LA SOCIETE (en milliers d'euros)

ELEMENTS DU BILAN

4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Variation des immobilisations incorporelles et corporelles

k€	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS	MISES H.S. ou VIRT.POSTE A POSTE	REGUL METHODE	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	712		-667			45
Frais de R&D						
Autres	2 732		-1 023			1 709
SOUS-TOTAL	3 444		-1 690			1 754
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrain	158					158
Constructions	6 738		-384	204		6 558
Inst.techniques, matériels&outillage et inforamtique	17 996		-1 754	801		17 043
Autres	1 081		-299	12		794
Immobilisations corporelles en cours	647	1 085		-1 017		715
Avances et acomptes						
SOUS-TOTAL	26 620	1 085	-2 437			25 268
TOTAL GENERAL	30 064	1 085	- 4 127	-	-	27 022

Les immobilisations en-cours comprennent entre autres les dépenses en cours d'immobilisation au titre de bancs de test, d'outillage fournisseurs ou interne et de travaux de gestion technique du bâtiment.

Variation des amortissements et des dépréciations

k€	VALEUR DEBUT DEBUT D'EXERCICE	DOTATIONS LINEAIRES	CESSIONS	REGUL /et/ou CHANGT METHODE	VALEUR FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	712	-	- 667		- 45
Frais de R&D					-
Autres	2 713	17	- 1 023		1 707
SOUS-TOTAL	3 425	17	- 1 690	-	1 752
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions	4 136	455	- 381	-	4 210
Inst.techniques, matériels&outillage et informatique	14 894	1 076	- 1 658	-	14 312
Autres	986	54	- 295		745
SOUS-TOTAL	20 016	1 585	- 2 334	-	19 267
TOTAL GENERAL	23 441	1 602	- 4 024	-	21 019

Information en matière de crédit-bail

Dans le cadre de la rénovation de son outil industriel, la société a procédé à un contrat de location-financement auprès de la société EDF-Optimal Solutions concernant un four dédié au banc de test Rafale.

Ce contrat, d'une valeur de 713K€, a fait l'objet à son entrée en service le 15 avril 2014, d'un loyer mensuel de 5940 euros sur une période de 10 ans.

Enfin, le contrat prévoit une option d'achat d'un montant de 0,018% du montant HT financé, soit 99€.

Pour ce même banc de test Rafale, la société Safran Ventilation Systems a conclu un contrat de location avec Engie, concernant l'alimentation du réseau en air comprimé.

Ce contrat, d'une valeur de 293 K€, a fait l'objet à son entrée en service le 16 septembre 2021, d'un loyer mensuel de 24 454 € euros sur une période de 5 ans.

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES**Variation des immobilisations financières brutes**

k€	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	VIREMENT DE POSTE A POSTE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS CESSIONS	VALEUR FIN EXERCICE
Actions TECHNOFAN					
Prêts	0	-	-	-	-
Autres	52	-	-	-	52
TOTAL	52	0	0	0	52

Safran Ventilation Systems ne détient plus aucune action en propre au 31 décembre 2022.

Tableau des filiales et participations

Néant

4.3 ACTIF CIRCULANT**Analyse des stocks**

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

k€	31.12.2021			31.12.2022		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Matières premières	12 385	-1 997	10 388	11 479	-1 795	9 684
En cours de production	5 354	-680	4 674	8 717	-769	7 948
Produits Finis	3 294	-669	2 625	2 970	-641	2 329
TOTAL GENERAL	21 033	-3 346	17 687	23 166	-3 205	19 961

Etat des échéances des créances

k€	VALEURS BRUTES	DONT A 1 AN AU PLUS	DONT A PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts (1)	0	-	-
TOTAL	0	-	-
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	19 194	19 189	5
Autres créances d'exploitation	6 153	6 153	
Créances diverses hors exploitation (2)	-	-	
SOUS TOTAL	25 347	25 342	5
Charges constatées d'avance	11	11	
TOTAL	25 358	25 353	5
TOTAL GENERAL (3)	25 358	25 353	5

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont de 11 k€ au 31 décembre 2022.

Ecarts de conversion actif

Les écarts de conversion actif représentent 0k€ au 31 Décembre 2022.

Créances concernant les entreprises liées

Les créances d'exploitation sur les sociétés de Safran sont de 1 388 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Tableau des provisions d'actif circulant

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Nature des Provisions (k€)	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Stocks et en-cours	3346	417	- 558	3 205
Créances d'exploitation	210	84	- 223	71
TOTAL	3556	501	- 781	3 276

Dont exploitation	501	-	781
Dont financière	-		
Dont exceptionnel	-		

4.4 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

DESIGNATION DES VALEURS en euro	VALEUR NOMINALE	0 D'ACQUISITION	VALEUR D'INVENTAIRE
Actions TOFINSO	38	38	762

4.5 CAPITAUX PROPRES

Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres (en milliers d'euros)	
Capitaux propres au 31.12.2021 (avant affectation)	22 811
Changement de méthode	
Variation des provisions réglementées	
Résultat net 2022	13 870
Distribution de dividendes	-10 103
Annulation actions propres	
Capitaux propres au 31.12.2022 (avant affectation)	26 577

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Distribution Dividendes	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Capital	1 258 316					1 258 316
Primes d'émission, de fusion,d'apport	4 749 897					4 749 897
Ecart de réévaluation						-
Réserves	150 638					150 638
Réserve légale	150 638					150 638
Réserves statutaires ou contractuelles	-					-
Réserves réglementées	-					-
Autres	-					-
Report à nouveau	6 252 712	-	6 549 026		- 6 252 712	6 549 026
Résultat de l'exercice	10 399 714	- 10 103 400		13 573 287		13 869 601
Subventions d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Total	22 811 277	- 10 103 400	6 549 026	13 573 287	- 6 252 712	26 577 478

Il n'y a aucun remboursement ni création d'action sur la période.

Capital social

Il est composé de 629 158 actions d'une valeur nominale de 2 euros au 31 décembre 2022.

Variation des provisions réglementées

Nature des Provisions (k€)	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	REPRISES 0	SOLDE FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				-
Provision sur immobilisations (1)	90	-	90	-
Provision pour investissement				-
TOTAL		-		-

Résultat net par action

Le résultat net par action est de 22,04€ par action en 2022 par rapport à 16,53€ par action en 2021.

4.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**Variation des provisions pour risques et charges**

	Au 31.12.2021	Reclassement / Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		Au 31.12.2022
				sans objet	avec utilisation	
Pour garanties données aux clients (1)	7 227	-	1 229	1 585	248	6 623
Pour Pénalités clients (2)	5 206	-	3 473	983	-	7 696
Pour garantie statistique (3)	1 557	-	2 219	-	1 442	2 334
Pour pertes de change	-	-	-	-	-	-
Engagement de retraite et Médailles du Travail	3 494	-	372	-	353	3 513
Autres (4)	564	-	119	280	87	316
TOTAL	18 048	-	7 412	2 848	2 130	20 482
Dont dotations et reprises d'exploitation			7 372	2 848	2 130	
Dont dotations et reprises financières			40	-	-	
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

(1) Les autres provisions pour garantie donnée aux clients comprennent des mises à niveau technique à la charge de SAFRAN VENTILATION SYSTEMS sur des produits vendus.

(2) Les provisions pour pénalités clients tiennent compte des clauses contractuelles de pénalités en cas de retards de livraison. La provision a fait l'objet d'une reprise pour non utilisation.

(3) La provision pour garantie statistique est destinée à couvrir les défaillances de produits vendus et ceci pendant leur période de garantie commerciale, qui est généralement de 3 ans. La méthode d'évaluation retenue est basée sur des éléments statistiques qui s'appuient sur les coûts de réparations supportés au titre d'une période de garantie ramenés au chiffre d'affaires de cette même période. La reprise de provision pour garantie statistique de 1 690 k€ a fait l'objet d'une utilisation sur l'exercice à concurrence de 1 690 k€ ; cette utilisation correspond aux coûts de réparation générés par l'application de la garantie.

(4) Les provisions Autres incluent les provisions liées à des contentieux ou à des claims potentielles.

Engagement de retraite : hypothèses actuarielles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,00%	3,70%
Taux d'inflation	1,75%	2,00%
Taux de rendement des actifs	1,00%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64	64
Age probable de départ personnel non cadre	62	62
Table de mortalité utilisée	2013-2015 / TGHF05	TGH/F 05

4.7 DETTES**Etat des échéances des dettes**

k€	MONTANT	DONT A 1 AN AU PLUS	DONT A PLUS 1 AN	DONT A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- deux ans au maximum à l'origine	-	-		-
- à plus de deux ans à l'origine	-	-		-
Emprunts et dettes financières divers (1)	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 661	2 661		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 438	14 438		-
Dettes fiscales et sociales	8 168	8 168		-
Autres dettes d'exploitation	81	81		-
TOTAL	25 348	25 348		-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		-
Dettes fiscales diverses (IS)	-	-		-
Autres dettes hors exploitation	3 493	3 493		-
TOTAL	3 493	3 493		-
Produits constatés d'avance	6 703	6 703		-
TOTAL GENERAL	35 544	35 544	-	-

Dettes concernant les entreprises liées

Les dettes d'exploitation vis-à-vis des sociétés de Safran sont 1 519 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Charges à payer rattachées aux postes de dettes

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

DESIGNATION	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 104
Dettes fiscales et sociales d'exploitation	8 168
Autres dettes d'exploitation	81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	334
Dettes fiscales diverses	
Autres dettes diverses	1 019
TOTAL	23 706

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 Décembre 2022 sont de 6 703 k€. Ces derniers concernent essentiellement le contrat BBHM, le Rafale et le contrat à l'heure de vol SIA.

Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont de 0 k€ au 31 décembre 2022.

Ecarts de conversion passif

L'ensemble des dettes bénéficient de la couverture SAFRAN, il n'y a donc pas d'écart de conversion.

COMPTE DE RESULTAT

4.8 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition par zone géographique

Chiffre d'affaires France/Export (k€)	2022
France	38 535
Exportations directes	59 335
TOTAL	97 870

4.9 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Charges :

Intérêts sur avances en compte courant 0 k€

Produits :

Intérêts sur avances en compte courant 0 k€

4.10 RESULTAT EXCEPTIONNEL

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.

La charge exceptionnelle s'élève à 148k€ et les produits exceptionnels sont de 41k€

D'où un résultat exceptionnel s'élevant à une perte de 108k€.

4.11 PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION

Safran a versé en 2022 un montant de 1 057k€ de participation aux salariés de Safran Ventilation Systems au titre de l'exercice 2021 dans le cadre de l'accord Groupe de mutualisation de la participation.

4.12 INTERESSEMENT

Dans le cadre de la reprise d'activité du groupe et pour tenir compte des perspectives Safran Ventilation Systems, la Direction et les organisations syndicales ont signé un second avenant à l'accord d'intéressement 2021-2022-2023 le 28 juin 2022.

Sur cette base, le montant de l'intéressement provisionné à fin 2022, s'élève à 1 021k€.

4.13 IMPÔT SUR LES SOCIETES

Depuis le 1^{er} Janvier 2013, Safran Ventilation Systems est inclus dans le périmètre d'intégration fiscale de Safran.

La convention d'intégration fiscale conclue avec Safran prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à Safran SA, société tête de Groupe. Le taux d'Impôt sur les sociétés pratiqué est de 25% et une contribution additionnelle de 3.3%.

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

0

	Résultat avant Impôt & Participation	Impôt	Résultat Net
Résultat comptable	19 659	-4 768	14 891
Participation	-1 361	340	-1 021
Dotation à la provision pour investissement	0	0	0
Variation de la provision pour amortissements dérogatoires	0	0	0
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	18 297	-4 428	13 870

Répartition de l'impôt sur les sociétés

	Résultat avant Impôt & Participation	Impôt	Résultat Net
Résultat courant avant dividende	19 659	- 5 296	14 362
Dividendes reçus	0	0	
Résultat courant	19 659	-5 296	14 362
Résultat exceptionnel et participation	-1 361	340	-1 021
Crédit d'impôt recherche & cice	0	528	528
Total	18 297	-4 428	13 870

AUTRES INFORMATIONS

4.14 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

Créances et Dettes d'impôts différées :

Créances**Impôts sur provisions non déductibles l'année de comptabilisation :**

- Contribution sociale de solidarité (Organic)	34
- Participation des salariés	352
- Congés payés	488
- IFC	72
- Provision pour risque & charges	31
- Créances clients	22
- Provision pénalités clients	897
- Amortissement excédentaire & TVTS	3
	-
Total créances d'impôt différé (1)	1 898

Dettes

- Amortissements dérogatoires	-
- Amortissements fiscal frais de R&D immobilisés	-
Total dettes d'impôt différé (1)	-

(1) Ces créances d'impôts différés sont potentielles et ne font pas l'objet de comptabilisation.

4.15 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETES REELLES

Engagements financiers

Safran Ventilation Systems n'a pas d'engagement à caractère financier.

Instruments financiers détenus par Safran

Safran Ventilation Systems a bénéficié de la couverture de change de Safran, soit 1€ = 1,16\$ sur l'ensemble de l'exercice 2022. Safran Ventilation Systems bénéficiera sur 2022 des résultats des instruments de couverture de change Safran. Le portefeuille d'instrument de couverture détenu par Safran est composé d'instruments fermes et optionnels. Le cours de couverture à la date de clôture a été fixé à 1€ = 1,16\$ compte tenu des couvertures données par le Groupe pour 2022.

Pour 2023, Safran fixe le cours de couverture Euros/ Dollars à 1€ = 1,14\$.

Safran Ventilation Systems n'utilise pas d'autres instruments financiers.

4.16 EFFECTIFS INSCRITS MOYENS ANNUELS 2022

	Personnel salarié
Cadres	145
ETAM	79
Ouvriers	62
	286

4.17 INFORMATIONS EN MATIERE DE REMUNERATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

4.18 LIEN AVEC SAFRAN

Au 31 décembre 2022, Safran Ventilation Systems est détenue à hauteur de 100 % par la société Safran.

Safran Ventilation Systems est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Safran.

La Société considère qu'elle n'est pas dépendante de Safran pour la réalisation de son chiffre d'affaires et de la constitution de son carnet de commandes. En effet, Safran Ventilation Systems s'adresse à un vaste ensemble de clients qui lui sont spécifiques.

4.19 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

4.20 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Conformément à la loi N° 2014-288 du 5 mars 2014, le compte personnel de formation a été mis en place à compter du 1er janvier 2015, les heures acquises au titre du droit individuel à la formation, et non consommées au 31 décembre 2022 sont conservées.

4.21 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges sont essentiellement liés à la refacturation du personnel détaché chez Mag Aerospace Industries (pour 51k€) Safran Cabin INC (pour 113k€) et Safran Passenger Innovations (pour 132k€), Safran Cabin France (pour 57k€).

4.22 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

k€	Total 31.12.2021	Total 31.12.2022	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Garanties de restitutions d'acompte					
Garanties de bonne fin / exécution	972	810			810
Garanties de dispenses de garanties					
Autres engagements donnés	444	1653		1 653	
Total engagements donnés	1416	2463		1 653	810
Garanties de restitutions d'acompte					
Garanties de bonne fin / exécution					
Garanties de dispenses de garanties					
Autres engagements reçus					
Total engagements reçus					



SAFRAN VENTILATIONS SYSTEMS
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 258 316 euros
Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac
710 802 547 R.C.S. Toulouse

COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE 2022
(COMPTES et ANNEXE)

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

Le 14 Février 2023


Le Président

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 258 316 euros

Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac

710 802 547 R.C.S. Toulouse.

COMPTES DE L'EXERCICE 2022**1.1 BILAN (en euros)**

ACTIF au 31 décembre	2022			2021
	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	1 752 885	1 751 270	1 616	18 838
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits & valeurs similaires	44 319	44 319	-	-
Fonds commercial (1)	0	0	-	-
Autres	1 708 566	1 706 951	1 616	18 838
Immobilisations corporelles	25 268 077	19 266 543	6 001 533	6 512 138
Terrains	157 594	-	157 594	157 594
Constructions	6 558 003	4 209 447	2 348 557	2 602 451
Installations techniques, matériel & outillage industriels	17 043 406	14 312 138	2 731 268	3 011 842
Autres	794 409	744 959	49 450	95 228
Immobilisations corporelles en cours	714 664	-	714 664	645 022
Avances & acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières (2)	51 539	-	51 539	51 539
Participations	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	51 539	-	51 539	51 539
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 072 501	21 017 813	6 054 688	6 582 515
Stocks & en cours	23 163 912	3 205 041	19 958 871	17 685 511
Matières premières & autres approvisionnements	11 478 631	2 564 033	8 914 598	9 708 461
En-cours production (biens & services)	8 717 038	-	8 717 038	5 353 577
Produits intermédiaires & finis	2 968 243	641 008	2 327 235	2 623 473
Avances & acomptes versés sur commandes	496 658	-	496 658	174 765
Créances (3)	25 347 474	70 682	25 276 792	18 937 168
Créances clients & comptes rattachés	19 194 279	70 682	19 123 597	13 394 014
Autres créances d'exploitation	6 153 196	-	6 153 196	5 455 768
Créances diverses	-	-	-	87 386
Actions propres	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	762	-	762	762
Disponibilités	30 804 888	-	30 804 888	22 370 379
Charges constatées d'avance (3)	10 761	-	10 761	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	79 824 456	3 275 723	76 548 733	59 168 586
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	106 896 957	24 293 536	82 603 421	65 751 100
(1) Dont droit au bail	-	-	-	-
(2) Dont à moins d'un an	-	-	-	-
(3) Dont à plus d'un an	-	-	-	-

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

PASSIF au 31 décembre	2022	2021
	Montants nets	Montants nets
Capital	1 258 316	1 258 316
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 749 897	4 749 897
Ecart de réévaluation		
Réserves	150 638	150 638
Réserve légale	150 638	150 638
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres	-	-
Report à nouveau	6 549 026	6 252 712
Résultat de l'exercice	13 869 601	10 399 714
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
CAPITAUX PROPRES	26 577 478	22 811 277
Provisions pour risques	16 652 720	13 990 190
Provisions pour charges	3 829 712	4 057 899
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 482 432	18 048 088
Dettes financières	-	74
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Banques créditrices	-	74
Intérêts courus sur banques créditrices et crédits de caisse	-	-
Concours courants bancaires	-	-
Emprunts & dettes financières divers	-	-
Dettes d'exploitation & diverses	28 840 762	20 161 177
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 660 748	1 691 220
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	14 437 910	10 449 758
Dettes fiscales & sociales	8 167 984	6 443 745
Autres dettes d'exploitation	81 347	128 590
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	-	-
Dettes fiscales (Impôt sur les sociétés)	-	-
Autres dettes diverses	3 492 772	1 447 864
Produits constatés d'avance	6 702 749	4 730 484
TOTAL DES DETTES (1)	35 543 511	24 891 735
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	82 603 421	65 751 100
(1) Dont à plus d'un an (dont dettes financières)	-	74
Dont à moins d'un an	35 543 511	24 891 661

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

1.2 COMPTE DE RESULTAT (en euros)

	2022		2021
	Montants	Totaux partiels	
Production vendue		97 870 245	72 943 813
Ventes de produits fabriqués	95 012 805		71 316 030
Prestations de services	2 857 440		1 627 783
Montant net du chiffre d'affaires		97 870 245	72 943 813
Production stockée		15 175 540	243 691
En cours de production de biens	2 073 224		1 889 872
En cours de production de services			
Produits finis	13 102 316		-1 646 181
Production immobilisée			
Production de l'exercice		113 045 785	73 187 504
Consommations de l'exercice en provenance de tiers		65 901 715	41 417 531
Achats stockés matières premières, sous-traitance industrielle et autres	33 652 458		25 361 068
Achats stockés matières premières & sous-traitance industrielle			
Achats stockés marchandises	3 403 196		2 655 987
Achats stockés autres approvisionnements	243 461		184 109
Variations stocks matières premières & approvisionnements	12 955 672		1 111 415
Achats de sous traitance industrielle			
Achats non stockés matières & fournitures & services extérieur	994 679		863 861
Services extérieurs :	14 652 249		11 241 091
- Personnel extérieur	1 005 524		668 668
- Loyer crédit-bail mobilier			
- Loyer crédit-bail immobilier			
- Autres	13 646 726		10 572 424
Valeur ajoutée		47 144 070	31 769 972
Subventions d'exploitation	443 244	443 244	22 797
Impôts et taxes & versements assimilés		1 156 655	902 942
Sur rémunérations	421 364		383 336
Autres	735 292		519 606
Charges de personnel		24 063 145	20 981 929
Salaires & appointements	15 400 287		14 974 598
Charges sociales	8 662 858		6 007 331
Excédent brut d'exploitation		22 367 514	9 907 899
Reprise sur provisions & amortissements	5 847 948	5 847 948	9 231 562
Transferts de charges d'exploitation	501 631	501 631	822 192
Autres produits	791 692	791 692	800 447
Dotations aux amortissements & provisions		9 475 784	8 044 555
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 602 516		1 810 359
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions	500 969		833 859
Pour risques & charges : dotations aux provisions	7 372 300		5 400 336
Autres charges	383 213	383 213	237 474
Résultat d'exploitation		19 649 787	12 480 071

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

	(en euros)		
	2 022		2021
	Montants	Totaux partiels	Montants nets
<i>Report</i>		19 649 787	12 480 071
Produits financiers		163 055	1 592 491
De participations			
D'autres valeurs mobilières & créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts & produits assimilés	163 055		1 592 491
Reprises sur provisions & transferts de charges financières			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières		46 406	32 156
Dotations aux amortissements & provisions	40 000		22 000
Intérêts & charges assimilés	6 406		10 156
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Résultat financier		116 648	1 560 335
Résultat courant avant impôt		19 766 435	14 040 406
Produits exceptionnels		40 756	45 925
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	40 756		45 925
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Produits de cessions d'éléments d'actif			
Subventions d'investissements virées au résultat			
Autres			
Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles		148 680	4 192
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46 030		320
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Valeur comptable des éléments immobilisés & financiers cédés	102 650		3 872
Autres			
Dotations aux amortissements & provisions			
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux amortissements & autres provisions			
Résultat exceptionnel		-107 924	41 733
Résultat avant impôt & participation		19 658 511	14 082 139
Participation des salariés	1 361 297	1 361 297	1 252 296
Impôt sur les sociétés	4 427 613	4 427 613	2 430 130
Dotations I.S. sociétés intégrées			
Reprises I.S. sociétés intégrées			
Résultat de l'exercice		13 869 601	10 399 714
Plus-values ou moins-values de cessions comprises dans le résultat exceptionnel			
Produits de cessions d'éléments de l'actif			
- Sur immobilisations incorporelles			
- Sur immobilisations corporelles			
- Sur immobilisations financières			

Comptes de l'exercice SAFRAN VENTILATION SYSTEMS 2022

1.3 TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers d'euros)**TABLEAU DE FINANCEMENT
SAFRAN VENTILATION SYSTEMS**

(en milliers d'euros)

	2022	2021
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement		
Résultat net	13 870	10 400
Charges calculées	9 664	8 067
Reprises sur charges calculées	- 5 848	- 9 232
Résultat sur cession d'éléments d'actif	103	
TOTAL CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	17 789	9 235
Autres ressources		
Augmentation des capitaux propres		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Réduction d'immobilisations financières		
Augmentation des dettes financières		
TOTAL AUTRES RESSOURCES	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	17 789	9 235
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	10 103	8 660
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles		
- Immobilisations corporelles	1 089	921
- Immobilisations financières		
Remboursement des avances conditionnées	19	52
Remboursement des dettes financières		
Reprise exceptionnelle	41	
TOTAL DES EMPLOIS	11 252	9 633
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	6 536	-398
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-1 898	-3 005
VARIATION DE LA TRESORERIE	8 435	2 607

SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.258.316 euros

Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac

710 802 547 R.C.S. Toulouse

***ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
DE LA SOCIETE SAFRAN VENTILATION SYSTEMS*****1. SITUATION AU REGARD DES EVENEMENTS 2022**

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Cependant, la reprise de l'activité s'est renforcée mois après mois et le trafic aérien a progressé dans la plupart des régions du monde à l'exception de l'Asie. Les avionneurs ont réenclenché une montée en cadence des avions court moyen-courriers.

Au regard des incertitudes que Safran Ventilation Systems a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

1.1 CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022 et a affecté les activités de Safran Ventilation Systems.

Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, Safran Ventilation Systems a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie et a arrêté l'activité de ses co-entreprises industrielles en Russie et avec ses partenaires russes.

Les activités commerciales les plus impactées sont les suivantes :

- La fourniture de moteurs, d'équipements et de services d'après-vente pour le programme régional Sukhoi SuperJet100, pour le programme IRKUT MC21
- Les activités de services pour les ventilateurs de l'A320 opérés par les compagnies aériennes russes ;

Les impacts de la crise russo-ukrainienne ont affecté l'activité de Safran Ventilation Systems pour un montant de 2,8 M€ en moins sur les ventes.

Safran Ventilation Systems n'est pas exposé dans son bilan à des actifs qui seraient relatifs à des contreparties Russes ou Ukrainiennes.

1.2 INFLATION ET HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement. La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif

2. CONTINUITE D'EXPLOITATION ET LIQUIDITES

La société utilise le système de centralisation de trésorerie du Groupe Safran lui permettant de gérer de façon optimale tant ses besoins que ses excédents de trésorerie.

Le Groupe dispose des liquidités suffisantes pour financer la poursuite de l'ensemble des activités de la société.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 REFERENTIEL APPLIQUE

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1^{er} janvier 2022).

Les observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de la crise russo-ukrainienne ont été appliquées dans les comptes de la société.

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les immobilisations créées par l'entreprise sont comptabilisées au coût de production.

A partir du 1er janvier 2007, l'intégralité des frais de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de recherche sont maintenus dans les charges de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les modes et durées suivants :

- Licence : linéaire, 3 ans.
- Logiciels : linéaire, 1 à 3 ans.
- Constructions : linéaire, 20 à 35 ans.
- Agencements et installations : linéaire, 10 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : linéaire, 5 ans.
- Matériel de transport : linéaire, 4 ans.
- Matériel et mobilier de bureau : linéaire, 5 à 10 ans.

Lorsqu'un amortissement sur une durée plus courte ou un amortissement dégressif sont admis fiscalement, un amortissement dérogatoire est constaté au passif.

Des provisions pour dépréciation sont constatées lorsque les amortissements ne permettent pas de traduire la perte de valeur de l'immobilisation concernée.

Le montant global des dépenses de recherche et des coûts de développement comptabilisés en charges sur l'exercice s'est élevé à 8 292 milliers d'euros.

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4 DEPRECIATION DES ACTIFS

Si à la clôture des comptes, il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur, la société effectue un test de dépréciation pour déterminer la valeur recouvrable de cet actif.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur actuelle d'un actif pris de façon isolée, les immobilisations sont regroupées en fonction de leur rattachement à des programmes, projets ou familles de produits.

3.5 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Ils sont valorisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires, ou à leur coût de production hors frais financiers.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

3.6 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La Société a renforcé le suivi de ses risques clients pour sécuriser les encours déjà nés et futurs. Dans le contexte de crise mondiale une attention particulière a été apportée aux compagnies aériennes et notamment à celles ayant annoncé des plans de restructuration. Les créances et actifs présentant un risque (défaut de paiement à l'échéance, procédure de redressement judiciaire...) ont été provisionnés au cas par cas.

3.7 DISPONIBILITES

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société.

Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre.

Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

3.8 FAITS GENERATEURS DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires des biens vendus (produits finis première monte, pièces détachées, rechanges, pièces réparées,) est constaté à la livraison du bien.

Le chiffre d'affaires lié à des activités de développement est constaté à l'avancement des travaux effectués.

Le chiffre d'affaires lié à des contrats à l'heure de vol est constaté à l'avancement des coûts.

3.9 OPERATIONS EN DEVISES

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'un court couvert communiqué par Safran (appelé « cours couvert standard »), l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats est converti en euro à ce cours. Par ailleurs, les avances versées et reçues sont valorisées au cours couvert standard de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par Safran :

- les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le résultat.

- l'écart éventuel entre le cours couvert standard de la date de transaction et le cours couvert de la date d'encaissement, appliqué à la position nette clients/fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires.

Pour les devises qui ne font pas l'objet d'une couverture Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrite en écart de conversion actif ou passif, et le cas échéant une provision pour pertes de change est comptabilisée.

Les provisions en devises sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.

3.10 CONTRATS LONG TERME

La Société comptabilise certains de ses contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, selon les unités d'œuvres utilisées ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Le cout des ventes est constaté en appliquant le degré d'avancement aux couts estimés à terminaison.

Les provisions pour pénalités et/ou garanties sont constatées dans les comptes de provisions pour risques et charges en appliquant le pourcentage d'avancement aux montants à terminaison de ces provisions.

Lorsqu'il devient probable que le total des couts du contrat nécessaire afin de couvrir les risques et obligations de la Société est supérieur au total des produits du contrat, la perte

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

attendue est comptabilisée en dépréciation d'en-cours en premier lieu et/ou en provision pour pertes à terminaison ou d'engagement de livraison si le montant de la perte attendue est supérieur aux en-cours comptabilisés à l'actif du bilan de la Société à la date de clôture de l'exercice.

3.11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable.

Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.

3.12 RETRAITE ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

- ✓ Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise,
- ✓ Le personnel cadre bénéficie par ailleurs de régimes complémentaires à cotisations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC modifiée le 5 Novembre 2021 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. La société a retenu comme méthode celle introduite par l'IFRIC IC. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus,

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

Conformément à cette méthode, la société a reconnu dans le résultat de cette année une charge de 34k€ au titre de l'amortissement de l'excédent d'écart actuariel.

4. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES DE LA SOCIETE (en milliers d'euros)

ELEMENTS DU BILAN

4.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Variation des immobilisations incorporelles et corporelles

k€	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	ACQUISITIONS	CESSIONS	MISES H.S. ou VIRT.POSTE A POSTE	REGUL METHODE	VALEUR BRUTE FIN D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	712		-667			45
Frais de R&D						
Autres	2 732		-1 023			1 709
SOUS-TOTAL	3 444		-1 690			1 754
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrain	158					158
Constructions	6 738		-384	204		6 558
Inst.techniques, matériels&outillage et inforamti	17 996		-1 754	801		17 043
Autres	1 081		-299	12		794
Immobilisations corporelles en cours	647	1 085		-1 017		715
Avances et acomptes						
SOUS-TOTAL	26 620	1 085	-2 437			25 268
TOTAL GENERAL	30 064	1 085	- 4 127	-	-	27 022

Les immobilisations en-cours comprennent entre autres les dépenses en cours d'immobilisation au titre de bancs de test, d'outillage fournisseurs ou interne et de travaux de gestion technique du bâtiment.

Variation des amortissements et des dépréciations

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

k€	VALEUR DEBUT	DOTATIONS	CESSIONS	REGUL /et/ou CHANGT METHODE	VALEUR FIN
	DEBUT D'EXERCICE	LINEAIRES			D'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	712	-	- 667		- 45
Frais de R&D					-
Autres	2 713	17	- 1 023		1 707
SOUS-TOTAL	3 425	17	- 1 690	-	1 752
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions	4 136	455	- 381	-	4 210
Inst.techniques, matériels&outillage et informatiqu	14 894	1 076	- 1 658	-	14 312
Autres	986	54	- 295		745
SOUS-TOTAL	20 016	1 585	- 2 334	-	19 267
TOTAL GENERAL	23 441	1 602	- 4 024	-	21 019

Information en matière de crédit-bail

Dans le cadre de la rénovation de son outil industriel, la société a procédé à un contrat de location-financement auprès de la société EDF-Optimal Solutions concernant un four dédié au banc de test Rafale.

Ce contrat, d'une valeur de 713K€, a fait l'objet à son entrée en service le 15 avril 2014, d'un loyer mensuel de 5940 euros sur une période de 10 ans.

Enfin, le contrat prévoit une option d'achat d'un montant de 0,018% du montant HT financé, soit 99€.

Pour ce même banc de test Rafale, la société Safran Ventilation Systems a conclu un contrat de location avec Engie, concernant l'alimentation du réseau en air comprimé.

Ce contrat, d'une valeur de 293 K€, a fait l'objet à son entrée en service le 16 septembre 2021, d'un loyer mensuel de 24 454 € euros sur une période de 5 ans.

4.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES**Variation des immobilisations financières brutes**

k€	VALEUR BRUTE DEBUT D'EXERCICE	VIREMENT DE POSTE A POSTE	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS CESSIONS	VALEUR FIN EXERCICE
Actions TECHNOFAN		-	-	-	-
Prêts	0				-
Autres	52	-	-	-	52
TOTAL	52	0	0	0	52

Safran Ventilation Systems ne détient plus aucune action en propre au 31 décembre 2022.

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Tableau des filiales et participations

Néant

4.3 ACTIF CIRCULANT**Analyse des stocks**

k€	31.12.2021			31.12.2022		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Matières premières	12 385	-1 997	10 388	11 479	-1 795	9 684
En cours de production	5 354	-680	4 674	8 717	-769	7 948
Produits Finis	3 294	-669	2 625	2 970	-641	2 329
TOTAL GENERAL	21 033	-3 346	17 687	23 166	-3 205	19 961

Etat des échéances des créances

k€	VALEURS BRUTES	DONT A 1 AN AU PLUS	DONT A PLUS D'UN AN
ACTIF IMMOBILISE			
Prêts (1)	0	-	-
TOTAL	0	-	-
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	19 194	19 189	5
Autres créances d'exploitation	6 153	6 153	
Créances diverses hors exploitation (2)	-	-	
SOUS TOTAL	25 347	25 342	5
Charges constatées d'avance	11	11	
TOTAL	25 358	25 353	5
TOTAL GENERAL (3)	25 358	25 353	5

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont de 11 k€ au 31 décembre 2022.

Ecarts de conversion actif

Les écarts de conversion actif représentent 0k€ au 31 Décembre 2022.

Créances concernant les entreprises liées

Les créances d'exploitation sur les sociétés de Safran sont de 1 388 milliers d'euros au 31

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

décembre 2022.

Tableau des provisions d'actif circulant

Nature des Provisions (k€)	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
Stocks et en-cours	3346	417	- 558	3 205
Créances d'exploitation	210	84	- 223	71
TOTAL	3556	501	- 781	3 276

Dont exploitation

501 - 781

Dont financière

-

Dont exceptionnel

-

4.4 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

DESIGNATION DES VALEURS en euro	VALEUR NOMINALE	0 D'ACQUISITION	VALEUR D'INVENTAIRE
Actions TOFINSO	38	38	762

4.5 CAPITAUX PROPRES**Variation des capitaux propres**

Variation des capitaux propres (en milliers d'euros)	
Capitaux propres au 31.12.2021 (avant affectation)	22 811
Changement de méthode	
Variation des provisions réglementées	
Résultat net 2022	13 870
Distribution de dividendes	-10 103
Annulation actions propres	
Capitaux propres au 31.12.2022 (avant affectation)	26 577

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Distribution Dividendes	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Capital	1 258 316					1 258 316
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 749 897					4 749 897
Ecart de réévaluation						-
Réserves	150 638					150 638
Réserve légale	150 638					150 638
Réserves statutaires ou contractuelles	-					-
Réserves réglementées	-					-
Autres	-					-
Report à nouveau	6 252 712	-	6 549 026		- 6 252 712	6 549 026
Résultat de l'exercice	10 399 714	- 10 103 400		13 573 287		13 869 601
Subventions d'investissement	-					-
Provisions réglementées	-					-
Total	22 811 277	- 10 103 400	6 549 026	13 573 287	- 6 252 712	26 577 478

Il n'y a aucun remboursement ni création d'action sur la période.

Capital social

Il est composé de 629 158 actions d'une valeur nominale de 2 euros au 31 décembre 2022.

Variation des provisions réglementées

Nature des Provisions (k€)	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS EXCEPTIONNELLES	REPRISES 0	SOLDE FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires			-	-
Provision sur immobilisations (1)	90	-	90	-
Provision pour investissement				-
TOTAL		-		-

Résultat net par action

Le résultat net par action est de 22,04€ par action en 2022 par rapport à 16,53€ par action en 2021.

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

4.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Variation des provisions pour risques et charges

	Au 31.12.2021	Reclassement / Changement de méthode (*)	Dotations	Reprises		Au 31.12.2022
				sans objet	avec utilisation	
Pour garanties données aux clients (1)	7 227	-	1 229	1 585	248	6 623
Pour Pénalités clients (2)	5 206	-	3 473	983	-	7 696
Pour garantie statistique (3)	1 557	-	2 219	-	1 442	2 334
Pour pertes de change	-	-	-	-	-	-
Engagement de retraite et Médailles du Travail	3 494	-	372	-	353	3 513
Autres (4)	564	-	119	280	87	316
TOTAL	18 048	-	7 412	2 848	2 130	20 482
Dont dotations et reprises d'exploitation			7 372	2 848	2 130	
Dont dotations et reprises financières			40			
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

(1) Les autres provisions pour garantie donnée aux clients comprennent des mises à niveau technique à la charge de SAFRAN VENTILATION SYSTEMS sur des produits vendus.

(2) Les provisions pour pénalités clients tiennent compte des clauses contractuelles de pénalités en cas de retards de livraison. La provision a fait l'objet d'une reprise pour non utilisation.

(3) La provision pour garantie statistique est destinée à couvrir les défaillances de produits vendus et ceci pendant leur période de garantie commerciale, qui est généralement de 3 ans. La méthode d'évaluation retenue est basée sur des éléments statistiques qui s'appuient sur les coûts de réparations supportés au titre d'une période de garantie ramenés au chiffre d'affaires de cette même période. La reprise de provision pour garantie statistique de 1 690 K€ a fait l'objet d'une utilisation sur l'exercice à concurrence de 1 690 K€ : cette utilisation correspond aux coûts de réparation générés par l'application de la garantie.

(4) Les provisions Autres incluent les provisions liées à des contentieux ou à des claims potentielles.

Engagement de retraite : hypothèses actuarielles

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,00%	3,70%
Taux d'inflation	1,75%	2,00%
Taux de rendement des actifs	1,00%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64	64
Age probable de départ personnel non cadre	62	62
Table de mortalité utilisée	2013-2015 / TGHF05	TGH/F 05

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

4.7 DETTES**Etat des échéances des dettes**

k€	MONTANT	DONT A 1 AN AU PLUS	DONT A PLUS 1 AN	DONT A PLUS DE 5 ANS
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- deux ans au maximum à l'origine	-	-		-
- à plus de deux ans à l'origine	-	-		-
Emprunts et dettes financières divers (1)	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 661	2 661		-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 438	14 438		-
Dettes fiscales et sociales	8 168	8 168		-
Autres dettes d'exploitation	81	81		-
TOTAL	25 348	25 348		-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		-
Dettes fiscales diverses (IS)	-	-		-
Autres dettes hors exploitation	3 493	3 493		-
TOTAL	3 493	3 493		-
Produits constatés d'avance	6 703	6 703		-
TOTAL GENERAL	35 544	35 544	-	-

Dettes concernant les entreprises liées

Les dettes d'exploitation vis-à-vis des sociétés de Safran sont 1 519 milliers d'euros au 31 décembre 2022.

Charges à payer rattachées aux postes de dettes

DESIGNATION	MONTANT
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 104
Dettes fiscales et sociales d'exploitation	8 168
Autres dettes d'exploitation	81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	334
Dettes fiscales diverses	
Autres dettes diverses	1 019
TOTAL	23 706

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 Décembre 2022 sont de 6 703 k€. Ces derniers concernent essentiellement le contrat BBHM, le Rafale et le contrat à l'heure de vol SIA.

Produits à recevoir

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Les produits à recevoir sont de 0 k€ au 31 décembre 2022.

Ecarts de conversion passif

L'ensemble des dettes bénéficient de la couverture SAFRAN, il n'y a donc pas d'écart de conversion.

COMPTE DE RESULTAT**4.8 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**Répartition par zone géographique

Chiffre d'affaires France/Export (k€)	2022
France	38 535
Exportations directes	59 335
TOTAL	97 870

4.9 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEESCharges :

Intérêts sur avances en compte courant 0 k€

Produits :

Intérêts sur avances en compte courant 0 k€

4.10 RESULTAT EXCEPTIONNEL

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 Novembre 2016.

Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments d'actifs immobilisés.

La charge exceptionnelle s'élève à 148k€ et les produits exceptionnels sont de 41k€
D'où un résultat exceptionnel s'élevant à une perte de 108k€.

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

4.11 PARTICIPATION DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANSION

Safran a versé en 2022 un montant de 1 057k€ de participation aux salariés de Safran Ventilation Systems au titre de l'exercice 2021 dans le cadre de l'accord Groupe de mutualisation de la participation.

4.12 INTERESSEMENT

Dans le cadre de la reprise d'activité du groupe et pour tenir compte des perspectives Safran Ventilation Systems, la Direction et les organisations syndicales ont signé un second avenant à l'accord d'intéressement 2021-2022-2023 le 28 juin 2022.

Sur cette base, le montant de l'intéressement provisionné à fin 2022, s'élève à 1 021k€.

4.13 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Depuis le 1^{er} Janvier 2013, Safran Ventilation Systems est inclus dans le périmètre d'intégration fiscale de Safran.

La convention d'intégration fiscale conclue avec Safran prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à Safran SA, société tête de Groupe. Le taux d'Impôt sur les sociétés pratiqué est de 25% et une contribution additionnelle de 3.3%.

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Résultat avant Impôt & Participation	Impôt	Résultat Net
Résultat comptable	19 659	-4 768	14 891
Participation	-1 361	340	-1 021
Dotation à la provision pour investissement	0	0	0
Variation de la provision pour amortissements dérogatoires	0	0	0
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	18 297	-4 428	13 870

Répartition de l'impôt sur les sociétés

	Résultat avant Impôt & Participation	Impôt	Résultat Net
Résultat courant avant dividende	19 659	-5 296	14 362
Dividendes reçus	0	0	0
Résultat courant	19 659	-5 296	14 362
Résultat exceptionnel et participation	-1 361	340	-1 021
Crédit d'impôt recherche & cice	0	528	528
Total	18 297	-4 428	13 870

AUTRES INFORMATIONS**4.14 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT****Créances et Dettes d'impôts différées :**Créances**Impôts sur provisions non déductibles l'année de comptabilisation :**

- Contribution sociale de solidarité (Organic)	34
- Participation des salariés	352
- Congés payés	488
- IFC	72
- Provision pour risque & charges	31
- Créances clients	22
- Provision pénalités clients	897
- Amortissement excédentaire & TVTS	3
	-
Total créances d'impôt différé (1)	<u>1 898</u>

Dettes

- Amortissements dérogatoires	-
- Amortissements fiscal frais de R&D immobilisés	-
Total dettes d'impôt différé (1)	<u>-</u>

(1) Ces créances d'impôts différés sont potentielles et ne font pas l'objet de comptabilisation.

4.15 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETES REELLES**Engagements financiers**

Safran Ventilation Systems n'a pas d'engagement à caractère financier.

Instruments financiers détenus par Safran

Safran Ventilation Systems a bénéficié de la couverture de change de Safran, soit 1€ = 1,16\$ sur l'ensemble de l'exercice 2022. Safran Ventilation Systems bénéficiera sur 2022 des résultats des instruments de couverture de change Safran. Le portefeuille d'instrument de couverture détenu par Safran est composé d'instruments fermes et optionnels. Le cours de

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

couverture à la date de clôture a été fixé à 1€ = 1,16\$ compte tenu des couvertures données par le Groupe pour 2022.

Pour 2023, Safran fixe le cours de couverture Euros/ Dollars à 1€ = 1,14\$.

Safran Ventilation Systems n'utilise pas d'autres instruments financiers.

4.16 EFFECTIFS INSCRITS MOYENS ANNUELS 2022

	Personnel salarié
Cadres	145
ETAM	79
Ouvriers	62
	286

4.17 INFORMATIONS EN MATIERE DE REMUNERATION

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

4.18 LIEN AVEC SAFRAN

Au 31 décembre 2022, Safran Ventilation Systems est détenue à hauteur de 100 % par la société Safran.

Safran Ventilation Systems est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Safran.

La Société considère qu'elle n'est pas dépendante de Safran pour la réalisation de son chiffre d'affaires et de la constitution de son carnet de commandes. En effet, Safran Ventilation Systems s'adresse à un vaste ensemble de clients qui lui sont spécifiques.

4.19 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

4.20 DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION

Conformément à la loi N° 2014-288 du 5 mars 2014, le compte personnel de formation a été

Annexe aux comptes annuels 2022 – SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

mis en place à compter du 1er janvier 2015, les heures acquises au titre du droit individuel à la formation, et non consommées au 31 décembre 2022 sont conservées.

4.21 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges sont essentiellement liés à la refacturation du personnel détaché chez Mag Aerospace Industries (pour 51k€) Safran Cabin INC (pour 113k€) et Safran Passenger Innovations (pour 132k€), Safran Cabin France (pour 57k€).

4.22 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

k€	Total 31.12.2021	Total 31.12.2022	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Garanties de restitutions d'acompte					
Garanties de bonne fin / exécution	972	810			810
Garanties de dispenses de garanties					
Autres engagements donnés	444	1653		1 653	
Total engagements donnés	1416	2463		1 653	810
Garanties de restitutions d'acompte					
Garanties de bonne fin / exécution					
Garanties de dispenses de garanties					
Autres engagements reçus					
Total engagements reçus					

SAFRAN VENTILATION SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 258 316 euros

Siège social : 10 place Marcel Dassault, 31700 Blagnac

710 802 547 R.C.S. Toulouse

PROCES VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois
Le dix-sept mai à dix heures,

La soussignée SAFRAN S.A, société anonyme inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 562 082 909, dont le siège social est situé 2 boulevard du Général Martial Valin 75015 Paris, France, détenant l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société (l'«**Associé Unique** »),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts de la Société ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport du Commissaire aux comptes ;
- les projets des décisions soumises à son approbation,

ainsi que tous autres documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives et réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés au siège social ou à eux adressés.

adopte, conformément à l'article 21 (Modalités des décisions collectives) des statuts de la Société, les présentes décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président et rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'Associé Unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes a pris ensuite les décisions suivantes :

Première résolution*(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)*

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve lesdits comptes tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique prend acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 dudit Code.

Deuxième résolution*(Affectation du résultat)*

L'Associé Unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	13 869 601,13 €
Report à nouveau de l'exercice précédent	6 549 025,96 €
Bénéfice distribuable	20 418 627,09 €

Affectation

- Dividende aux actionnaires	13 480 000,00 €
- Report à nouveau	6 938 627,09 €
Total	20 418 627,09 €

L'Associé Unique, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde par un bénéfice distribuable de 20 418 627,09 € décide de l'affecter en Dividendes pour un montant de 13 480 000 euros (soit 21,43 € par action) et en compte "Report à nouveau" pour le solde soit 6 938 627 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'au titre des trois derniers exercices, ont été distribuées les sommes suivantes :

Exercice	Dividende distribué par action	Montant total
2021	16,06 euros	10 103 400 euros (1)
2020	13,76 euros	8 660 000 euros (1)
2019	24,80 euros	15 600 000 euros (1)

⁽¹⁾ Éligible en totalité à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.


⁽²⁾ Soumis au prélèvement forfaitaire unique prévu par l'article 200 A du Code général des impôts ou, sur option globale, au barème progressif après l'abattement de 40% prévu par l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Troisième résolution *(Conventions Réglementées)*

L'Associé Unique constate, qu'au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune opération ou convention entrant dans le champ de l'article L227-10 du Code de Commerce.

Quatrième résolution *(Pouvoirs pour les formalités)*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité, de dépôt ou autre qu'il appartiendra.


Philippe MARTIN
Président